

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**27 OCT. 2025**

**Arrêté du  
portant nomination à un emploi de direction du ministère de la justice (groupe V)**

NOR : JUST2529449A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code pénitentiaire ;

Vu le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié relatif au statut des fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondant aux emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2024 portant détachement de M. Rodolphe MANGEL dans un emploi de direction du ministère de la justice du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 30 novembre 2025 ;

Vu la demande de renouvellement de détachement de l'intéressé en date du 4 juillet 2025,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Rodolphe MANGEL, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation de classe exceptionnelle, est renouvelé dans l'emploi de chef de département des politiques d'insertion de probation et de prévention de la récidive de Toulouse, emploi de direction du ministère de la justice du groupe V, pour une durée de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le **27 OCT. 2025**

Pour le ministre et par délégation :  
La secrétaire générale,



C. CHEVRIER